

Chaudière : la deuxième chaudière fonctionne

La seconde chaudière de la chaufferie biomasse du Menneton a été inaugurée hier. Elle alimente l'équivalent de 7.000 logements et bientôt 10.000.

Avec la guerre en Ukraine, le coût de l'énergie était dans toutes les têtes, ce jeudi, pour l'inauguration de la deuxième chaudière de la chaufferie biomasse au Menneton. La première est en état de marche depuis 2019. Maintenant, les deux chaudières de six mégawatt chacune fonctionnent.

L'énergie circule pour chauffer l'équivalent de 7.000 logements (soit environ 650.000 m²), grâce aux 14 km de réseau dans lesquels l'eau chaude circule. D'ici 2024, 3 km supplémentaires s'ajouteront pour chauffer l'équivalent de 10.000 logements, avec 105 sous-stations desservies et près de 30 bâtiments publics. Parmi lesquels les hôpitaux Bretonneau et Clocheville, des collèges (Lamar-tine et Jules-Ferry), des gymnases, des crèches, des écoles, l'université et les serres du jardin botanique, des habitants de bailleurs sociaux et les quartiers des Casernes et du Plessis-Botanique, à La Riche.

20.000 tonnes de dioxyde de carbone par an en moins

Cette source d'énergie permet d'éviter l'émission de 20.000 tonnes par an de dioxyde de carbone, soit 2 % de l'émission de CO₂ sur le territoire. À l'origine, une société a été créée : Tours Métropole-Énergies Durables, filiale à 100 % d'Engie Solutions. Elle dispose d'une délégation de service de la Métropole, pour vingt-trois ans.



Chacune des chaudières a une puissance de 6 MW, pour distribuer de l'eau chauffée à 100 °C dans un réseau de 14 km et d'ici 2024, de 17 km.

(Photos NR, Hugues Le Guellec)

Pour réaliser cette chaufferie, le délégataire a porté l'investissement de 32 millions d'euros. « Nous aurons un taux d'énergie renouvelable de 74 %, avec 27.000 tonnes de bois valorisé chaque année », précise Thierry Landais, le président de TM-ED. Les 26 % restants proviennent du gaz. Le bois utilisé (peuplier,

tremble, sapin, bouleau, châtaignier) provient d'un rayon de 100 km à la ronde. L'approvisionnement est assurée par la société 2B Energie, basée à Saint-Avertin.

La biomasse utilisée vient de restes des activités industrielles ou celles dites d'œuvre. En clair, ces arbres ne sont pas abattus pour finir dans les chaudières.

« La Métropole va maintenant travailler pour le réseau de chaleur à Tours-Sud et Tours-Nord », a annoncé Frédéric Augis, président la Métropole. Son vice-président à la transition énergétique, Benoist Pierre, se réjouit de l'impact environnemental, social et économique. D'après lui, pour les logements concernés, la facture baisse de 30 à 40 %. Martin Cohen, maire adjoint à Tours, espère le raccordement de la mairie centrale pour cette année. Pour François Bonneau, le président de la Région, cette réalisation incarne, près des gens, concrètement, la transition voulue par la Cop régionale.

chiffres clés

- > La réduction de 20.000 tonnes de CO₂, rendue possible par la chaufferie, équivaut à l'effacement des émissions de ce gaz de plus de 17.000 voitures citadines en circulation sur une année.
- > Sur la Métropole, les politiques

publiques ont fait baisser de 9 % la consommation d'énergie sur le territoire (sur la période 2008-2018) et de 19 % de gaz à effet de serre locale (hors celle liée à l'import de produits et services liés aux choix de consommation).

R. C.

... Du bois, de l'eau et du chauffage

La combustion se déroule en trois phases, avec d'abord l'évaporation et le séchage, grâce à la chaleur. Le bois se décompose ensuite. La carbonisation commence à partir de 500 °C, avec la transformation du bois en cendre.

Les deux chaudières consomment l'équivalent de huit ca-

nementales. Elles sont dépoussiérées via un filtre à manche, avec 420 « chaussettes » pour retenir les dernières poussières.

Un économiseur, également installé sur les chaudières, vient récupérer l'énergie supplémentaire des fumées pour

